

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU

MERCREDI 13 MARS 2024

### **Compte-rendu**

#### I – RAPPORT MORAL et D’ACTIVITÉ – 2023

Le président : Yannic ROME

Je voudrais d’abord remercier Monsieur Fabien Le Guernevé, premier adjoint au maire de Vannes chargé de la culture. Merci d’honorer cette assemblée générale de votre présence. Je voudrais également excuser Olivier Vallentin, vice-président, en séjour à Paris pour des raisons familiales et Annick Jousse qui se repose suite à une fracture de la malléole et Eugène Mainguy, hors Morbihan et Christophe Le Penec pour raisons professionnelles. Remerciements également à vous toutes et tous qui, au nombre d’une bonne soixantaine à chaque mois, garnissez cet amphithéâtre pour assister à nos conférences. Enfin, il convient de souligner le travail des membres du bureau et du conseil d’administration. Leur activité est souvent invisible et peu spectaculaire mais elle est intense, réelle et nécessaire au bon fonctionnement de la Polymathique.

Cette année 2023 et aussi le début de l’année 2024 auront été marqués par un mot : immobilier. Je ne veux pas revenir sur les propos des 2 assemblées générales extraordinaires ni sur les raisons qui ont amené la donation de Château-Gaillard à la ville de Vannes, la vente de notre siège du 4 rue Noé et la signature d’une convention pluriannuelle d’objectifs et de moyens entre la ville de Vannes et notre association. L’essentiel est que les collections archéologiques et autres de la Société polymathique puissent continuer à être présentées au public dans de bonnes conditions, que notre association puisse continuer à bénéficier de moyens immobiliers et financiers pour poursuivre son activité. Je tiens à souligner la coopération ville de Vannes/Polymathique qui a présidé à toutes ces transactions. Il y a eu au moins 4 allers-retours pour parvenir à un texte satisfaisant les 2 parties pour ce qui concerne la convention. Les 3 volets (donation, vente, convention) ont été adoptés à l’unanimité au conseil municipal du 19 février dernier.

Cette entreprise n’est d’ailleurs pas terminée, il reste le principal, l’officialisation par des actes notariés. Le notaire de la ville et le nôtre y travaillent.

Telle un dolmen, notre association est une table qui repose sur 4 pieds : les conférences, les sorties, les publications, la bibliothèque.

Durant l’année écoulée, nous avons entendu 17 conférences. 5, soit 30% portaient sur l’archéologie, 7, soit 41% étaient des sujets d’histoire, 4, soit 24% traitaient du patrimoine et enfin 1, soit 6% était axée sur l’architecture. Ces pourcentages tordent le cou à l’idée préconçue qu’ont certains disant que la Polymathique se consacre à l’archéologie. Sur les 17, 13 soit les  $\frac{3}{4}$  ont été présentées par ce que j’appelle des professionnels et  $\frac{1}{4}$  donc par des amateurs disons éclairés. Toutes ces conférences ont donné lieu à des présentations soignées et des échanges riches.

Les sorties. Il m'appartient de féliciter un trio de membres, Catherine, Chantal et Claudie. Avec dévouement, compétence et complémentarité, elles ont mené ce secteur d'activité de « main de maître », « main de maîtresse » devrait-on dire. Comme président, j'avais en copie tous les courriels échangés. Des horaires de musée, à ceux de car, des menus de restaurant au choix des guides, des prix de musée, de restaurant, de car, il y en a eu des dizaines.

Ces sorties ont conduit les polymathes à La Roche-Bernard en avril, à Guérande en mai, à Ploemeur en juin, à Moustoir-Ac en juillet, à Pontivy en octobre, à Guémené en novembre. Après une interruption hivernale, les visites vont se poursuivre avec Port-Louis et Plouhinec dans moins de 2 semaines.

Un mot sur la sortie à Moustoir-Ac. Elle avait des modalités différentes : voitures particulières, pique-nique et visite de « nos » mégalithes. Je pense que c'est une expérience qui mérite d'être, pourquoi pas en juillet, reconduite, ailleurs bien sûr. Pourquoi pas Carnac ?

Troisième pied : les publications. Tout d'abord le bulletin mensuel. Il est complet, pratique et utile. Il reste quelques membres qui le reçoivent en format « papier », par la poste. Naturellement, nul n'est obligé d'être informatisé mais, certains qui le sont et qui continuent de le recevoir par la poste devraient comprendre que cela a un coût en temps et en argent. Le « bulletin & mémoires » annuel. C'est un des fleurons de l'association, sinon « le » fleuron. Chacun souligne ses qualités, tant sur le fond que sur la forme. Il convient ici de saluer le travail des membres de la commission « publications » qui par souci d'harmonie plus que d'uniformité étudient et reprennent, si nécessaire, chaque texte.

Les publications ne s'arrêtent pas à nos bulletins. La coédition avec la ville de Vannes a déjà donné des ouvrages de qualité. Elle va se poursuivre avec la publication des textes des conférences portant sur la commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Vannes. De plus en plus, la Polymathique est sollicitée pour des « aides à la publication ». Notre acceptation n'est pas automatique. Elle dépend de l'intérêt du thème du livre et aussi de la garantie de la mention de cette aide et de la présence de notre logo en 4<sup>e</sup> de couverture du livre. Dans ce domaine, nous allons, très bientôt, faire éditer, en petit nombre d'exemplaires, les travaux de Gérard Danet sur Jean IV de Rieux (1447-1519), maréchal de Bretagne.

Quatrième pied : la bibliothèque. Avouons-le, c'est sans doute un des pieds le plus fragile du dolmen. Annick Jousse, alors conservatrice, l'a porté à bouts de bras pendant des années. Annick, et c'est normal, souhaite prendre un peu de recul. Il devient urgent de constituer, ou plutôt de reconstituer une commission bibliothèque. Elle aurait une double mission. Organiser des permanences à l'avenue Saint-Symphorien. Permanences servant bien sûr au prêt ou à la consultation sur place de livres mais aussi à des manutentions de secrétariat : photocopieuse, expéditions, réception d'adhérents ou de futurs adhérents. Deuxième rôle, non moins important : l'informatisation de cette bibliothèque de quelques 25 000 livres. Livres datant du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, sans doute la plus ancienne bibliothèque publique du Morbihan, ouverte en janvier 1833.

Ces 4 piliers ne sont pas les seuls soutiens du dolmen de la Polymathique. En étroite rapport avec la bibliothèque, sous la houlette du vice-président Olivier Vallentin, la Polymathique a entrepris un travail important avec la Bibliothèque nationale de France et sa filiale Gallica pour la numérisation de nos mémoires annuels. Dès à présent, vous pouvez consulter sur internet les bulletins-mémoires annuels de 1860 à 2019.

Dans le domaine des archives, nous avons pu acquérir, dans des conditions financières intéressantes, un carnet du docteur Alfred Fouquet. Celui-ci fut secrétaire de la Polymathique de 1842 à 1860 et 4 fois président entre 1861 et 1874. Ce document est fait pour être lu et devrait faire l'objet de plusieurs conférences. L'une d'elles pourrait porter sur la médecine et les constats de Fouquet concernant les maladies contagieuses dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Une autre, tout aussi intéressante pourrait être consacrée à ses écrits concernant la vie en Bretagne à cette époque. Je cite une seule phrase : « Nos paysans

se distinguent entre tous par la malpropreté, les maisons qu'ils habitent sont pour la plupart bien inférieures aux huttes de sauvages, et pour mon compte je préférerais habiter la case d'un indien mexicain ».

Dans le même ordre d'idée, n'hésitez pas à consulter, dès ce soir, notre nouveau site internet : agréable, ergonomique, plaisant, facile. Vous pouvez même, dès à présent, payer votre cotisation annuelle via internet et y récupérer votre attestation pour la réduction d'impôts.

J'ai mis un point d'honneur à participer aux différentes réunions de la SHAB (société d'histoire et d'archéologie de Bretagne) auxquelles la Polymathique était conviée. Je rappelle que notre société est une des 6 « membres de droit de la SHAB ». Cette année, le congrès de la SHAB aura lieu à Loudéac avec visite du vélodrome couvert flambant neuf et conférence animée par Bernard Hinault. Je vous rassure, il y aura d'autres manifestations plus sérieuses. Pour 2025, le congrès était prévu en Morbihan. J'étais persuadé qu'on allait nous proposer Vannes. Heureusement, une participante, la présidente d'honneur je crois, a pensé que Carnac serait intéressant. Je l'ai chaudement approuvée.

Une commission « éphémère » a commencé son travail. C'est la commission « bicentenaire ». Elle va avoir, sous la direction du président, dans l'année à venir, à établir un calendrier précis des manifestations à prévoir pour mai 2026. Nous pourrons y exposer l'étendard et la Polymathique.

Nous faisons partie aussi de l'association « Paysages de mégalithes » chargée de promouvoir la candidature des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan au patrimoine mondial de l'Unesco. Nous avons été présents à plusieurs réunions. Le dossier avance. Il a été accepté par la France. La décision finale devrait intervenir dans un an. Le président d'honneur de l'association étant un ancien ministre des affaires étrangères, nul doute qu'il va se démener auprès des 195 pays membres de l'Unesco. Je suis allé à Carnac signer la charte d'engagement pour la gestion du Bien. Par la personne de la secrétaire de notre association, nous avons participé aux réflexions du groupe de travail « préservation » (préservation des monuments mégalithiques et de leur environnement). Ces travaux ont permis l'élaboration de la charte d'engagement précitée et, de façon plus tangible, la publication d'un guide pour la conservation et l'entretien des sites qu'ils soient publics ou privés.

Cela ne nous a pas empêché de nous interroger lors de l'affaire du « Brico-marché » de Carnac.

Naturellement, nous avons participé à plusieurs manifestations vannetaises, le forum des associations et le salon du livre notamment. Tant que la vente de livres, c'est l'affirmation de notre présence qui est importante. Il n'y a pas que Vannes, nous avons même tenu un stand au salon du livre de Berric.

Nous avons également apporté notre aide au projet de la Société « Memory heritage technologie » pour une restitution en 3D du paysage du golfe du Morbihan à l'époque du Néolithique.

Nous nous sommes interrogés également à propos des fouilles du Château de l'Hermine et nous les avons visitées en groupe. Peut-être que Monsieur Le Guernevé pourra nous en dire quelques mots tout à l'heure. À titre anecdotique mais sympathique et même émouvant, le 5 mai dernier, en compagnie de Monsieur Le Guernevé, nous avons accueilli, à l'Hôtel de ville de Vannes, Jean-Luc Favre, arrière-petit-fils de Charles Champigneulle, auteur du vitrail représentant le mariage d'Anne de Bretagne, dans l'escalier d'honneur de l'Hôtel de ville. Il n'avait jamais vu l'œuvre de son bisaïeul.

Je terminerai par une invitation illustrant bien la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens que nous allons signer avec la municipalité. Celle-ci nous a demandé d'organiser une journée de conférences dans le cadre de la commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Vannes. Cette journée aura lieu le samedi 8 juin au Palais des Arts. Les conférences seront doublées d'un livret reprenant les textes des 8 conférenciers.

Un mot sur nos effectifs. Contentons-nous de regarder le tableau et de noter une situation stable.

Enfin, je ne peux résister à l'envie, pour terminer, de vous montrer la médaille « en reconnaissance de notre donation » que nous venons de recevoir de la part de la Ville de Vannes. La donation regroupe toutes les pièces d'archéologie, de zoologie, de botanique, de minéralogie, entassées par nos illustres prédécesseurs ainsi bien sûr que la donation de Château-Gaillard.

Approbation du rapport moral et d'activité  
45 présents - 25 pouvoirs soit 70 votants

Contre = 0	Abstention = 0	Pour = 70
------------	----------------	-----------

## II – RAPPORT FINANCIER – COMPTES DE L'ANNÉE 2023

Le trésorier : Patrick FOUTEL

Les comptes ont été examinés le 1<sup>er</sup> février 2024 par M. Le Boru qui a certifié leur régularité. Les comptes ont été envoyés à notre expert-comptable, la société Fidouest, le 8/01/2024 et son rapport a été remis le 24/01/2024.

L'ensemble des recettes de l'année 2023 s'élève à la somme de 39786 € soit une hausse de 15% par rapport à l'année 2022, due essentiellement à un don exceptionnel et au loyer de Château-Gaillard.

L'ensemble des charges de fonctionnement de l'année 2023 s'élève à la somme de 22052 €, soit une hausse de 7% par rapport à l'année dernière. Celle-ci repose essentiellement sur l'achat de fournitures pour la réorganisation ou « désherbage » de la bibliothèque.

Compte tenu des amortissements sur le siège rue Noé et du résultat financier, cela nous amène à un résultat de l'exercice positif (+ 8894 €) en augmentation de 60% par rapport à l'année dernière. La trésorerie augmente de 6890 €.

Pour 2024, compte tenu des incertitudes sur la date de signature des actes de cession de nos biens immobiliers à la ville de Vannes, il est proposé à l'assemblée générale un budget prévisionnel à environnement constant ; soit 45250 € pour les recettes et 45250 € pour les charges, en intégrant 9000 € de dépense pour les éditions spéciales et le contrat de maintenance du site internet.

Approbation du rapport financier et quitus au conseil d'administration pour sa gestion  
45 présents - 25 pouvoirs soit 70 votants

Contre = 0	Abstention = 1	Pour = 69
------------	----------------	-----------

## III – ÉLECTION ANNUELLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts de l'association, la Société polymathique du Morbihan est administrée par un conseil composé de 12 à 18 membres. Aujourd'hui 10 personnes composent le conseil.

Parmi celles-ci, cinq voient leur mandat soumis à réélection en 2024, quatre personnes ne se représentent pas ; seule une d'entre-elles se représente : Julien DANIÉLO (élu en 2018).

Une candidate et deux candidats se présentent pour un premier mandat :

- 1 - Mme Anne-Marie LEVRAUT, retraitée, habitant Séné ;
- 2 - Mr Gilles MORIN, retraité, habitant Séné ;
- 3 - Mr Eugène MAINGUY, retraité, habitant Arradon, membre de la commission du bicentenaire de la SPM.

Le vote se déroule à bulletins secrets. Tous sont élus à la majorité.

Mme Anne-Marie LEVRAUT : 70 voix

Mr Julien DANIÉLO : 70 voix

Mr Gilles MORIN : 70 voix

Mr Eugène MAINGUY : 70 voix

Je déclare maintenant close, l'assemblée générale du 13 mars 2024

Yannic Rome  
Président de la Société polymathique du Morbihan